

DECRET N° 97-521 DU 23 OCTOBRE 1997

portant création du comité ad hoc
chargé de préparer la visite au Bénin
des hommes d'affaires chinois du
groupe WINFAINTERTAINMENT.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU la Loi N° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution
de la République du Bénin ;

VU la proclamation le 1er avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;

VU le Décret N° 96-128 du 09 avril 1996 portant composition du
Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er. - Il est créé un comité ad hoc chargé de préparer
la visite au Bénin des hommes d'affaires chinois du groupe
WINFAINTERTAINMENT.

Article 2. - le comité est composé comme suit :

- **Président** : le Ministre du Plan, de la Restructuration Economique
et de la Promotion de l'Emploi ou son représentant

- **Vice-Président** : le Ministre des Affaires Etrangères
et de la Coopération ou son représentant

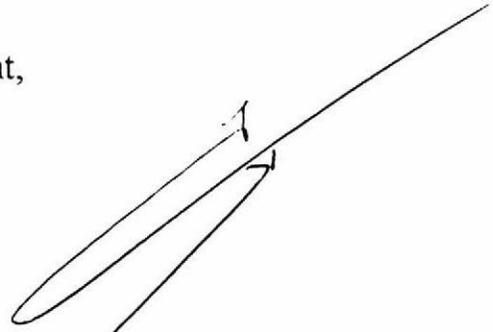
- Membres : * le Ministre de l'Industrie et des Petites et Moyennes Entreprises ou son représentant
- * le Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ou son représentant
- * le Ministre du Développement Rural ou son représentant
- * le Ministre des Travaux Publics et des Transports ou son représentant.

Article 3 - le comité a pour mission de préparer la visite au Bénin des hommes d'affaires chinois du Groupe WINFAINTERAINMENT dans le cadre du développement des relations de coopération et d'amitié qui existent entre la République du Bénin et la République Populaire de Chine.

Article 4.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 23 OCTOBRE 1997

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 PM 4 MPREPE 2 MAEC 2 MIPME 2 MCAT 2 MDR 2 MTPT 2 AUTRES MINISTERES 13 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES-6 JO 1.-